



FONCTION PUBLIQUE

HANDICAP

InFOs FIPHFP – 1^{er} semestre 2023

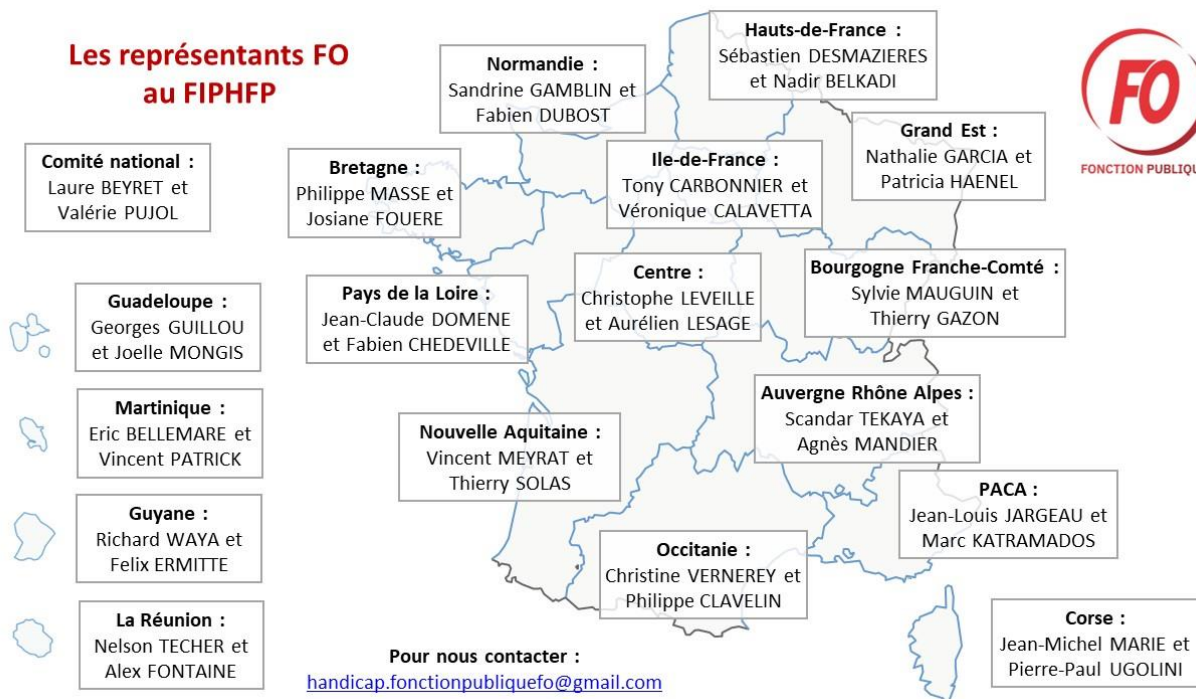
Chaque semestre, l'UIAFP-FO (l'Union Interfédérale des Agents de la Fonction Publique FORCE OUVRIERE) vous informe sur ce qui se passe au FIPHFP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique).

Comité national

Actualité :

Le dernier comité national du FIPHFP s'est déroulé en pleine journée de mobilisation contre la réforme des retraites. Ce projet pénalise particulièrement les agents en situation de handicap qui ne remplissent pas les critères de départ anticipé : ils devront travailler 2 ans de plus. En outre, le risque de devenir agent handicapé en cours d'emploi augmente car les conditions de travail sont de plus en plus soutenues voire pénibles.

Les anciens représentants au FIPHFP :



Finances :

Le rapport d'activité et de gestion 2022 a été adopté.

Quelques données chiffrées :

- 5,45% de taux emploi direct (TED) dans la FP : 4,36% dans la FPE, 5,53% dans la FPH, 6,72% dans la FPT
- 260 100 BOETH recensés (environ)
- Presque 16 millions d'euros d'aides plateforme versées
- Presque 95 millions d'euros d'interventions financées
- 167 millions environ de contributions émises

Un programme exceptionnel du FIPHFP a été adopté avec 4 axes : accessibilité numérique (notamment refonte du site internet du FIPHFP), évolution de carrière (notamment les promotions de catégorie), handicap invisible (notamment accompagnement des agents ayant un trouble de stress post traumatique) et nouveaux modes et lieux de travail (télétravail notamment).

Les comptes de l'exercice 2022 ont été adoptés : 172M€ de produits et 167M€ de contributions. Les réserves sont de 292 M€ (+51M€ par rapport à l'année dernière). Le résultat budgétaire est de 92M€ environ contre 15M€ l'année dernière. Le bilan net est en augmentation de 56M€ contre 43M€ l'année dernière. Le fonds de roulement est de 352M€ (+53M€) tout comme la trésorerie.

La campagne DOETH 2022 a permis de récolter 155,6M€.

Bilan de la mandature

Un travail collaboratif fait par les membres du FIPHFP a été présenté : il a pour objectif de synthétiser les actions du CN du FIPHFP sur la mandature.

Partenariat et communication :

Trois nouveaux partenariats ont été noués :

- Avec le **CENTICH** : financement de 100 000€ pour l'accessibilité numérique de systèmes d'informations de la Fonction Publique
- Avec la **FFH** (Fédération Française Handisport) : presque 750 000€ sur 4 ans pour renforcer le recrutement et le maintien en emploi d'athlètes handicapés ainsi que la reconversion professionnelle des sportifs handicapés de haut niveau.
- Avec l'**ANACT** (Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail) : financement de 100 000€ pour le cancer du sein (expérimenter des CLM/CLD fractionné, dans la FPT).

Parallèlement, **le partenariat FIPHFP-AGEFIPH-Pôle Emploi a été renouvelé** (18,75M€ du FIPHFP et 67,8M€ pour l'AGEFIPH paiera 67,8M€)

Interventions :

Le comité national a examiné et adopté **2 renouvellements de conventions** pour 2023-2025 avec :

- Le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) : taux d'emploi de +10% (3^e employeur national) ; financement à 56% ; bilan positif de la précédente

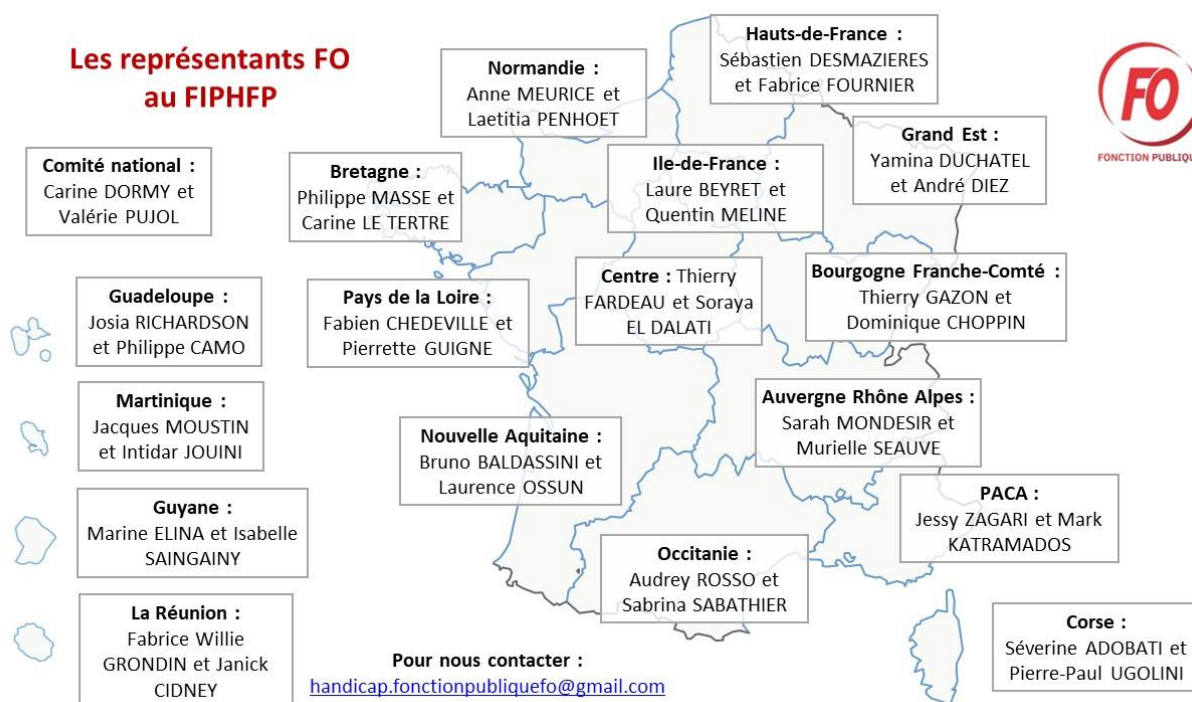
convention notamment grâce au dispositif CSIA « Coordination des situations individuelles des agents », convention axée sur le handicap psychique et cognitif...

- Le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire : taux d'emploi de 4,54% qui augmente lentement, financement à 43%, bilan de la précédente convention mitigé à cause de la crise Covid, dialogue social dégradé car turn over des référents handicap, investissement dans l'apprentissage et le recrutement pérenne (Abstention de FO).

Les travaux sur la convergence des aides FIPHFP et AGEFIPH ont repris depuis septembre 2022 (suite à une pause pendant la crise Covid). Des points de divergences persistent : apprentissage et aides parcours.

Le 5 juillet 2023, le comité national du FIPHFP a été installé. Françoise DESCAMPS-CRONIER (collège des employeurs) a été réélue présidente. François GODARD (collège des OS) et François SERCLERAT (collège des associations) ont été élus vice-présidents. Les commissions ont été constituées.

Les nouveaux représentants au FIPHFP :



Comités locaux

Les nouveaux comités locaux s'installent progressivement. Voici l'activité du **comité local d'Ile de France**. Il a adopté une **primo-convention de trois ans pour le Centre Hospitalier (CH) des quatre villes, le CH Rives de Seine et la fondation Roguet**. Le taux d'emploi moyen sur les 3 structures est en deçà de 6%. Les axes privilégiés sont le recrutement (15 contractuels (tous types de contrats) et 6 apprentis) et le reclassement / reconversion des personnes déclarées inaptées (via notamment la formalisation d'une procédure). Le financement sera à hauteur de 76% pour le FIPHFP. FO est intervenu pour indiquer que lors du renouvellement de cette convention, ce serait bien que ces structures

s'engagent financièrement davantage et qu'ils s'engagent vers de l'emploi titulaire. Le CL a également examiné 4 bilans de mi-étapes :

- **Le CHI (Intercommunal) de Créteil.** Les objectifs sont pour l'instant partiellement atteints. Pour rappel, les axes privilégiés étaient le recrutement de 24 agents en CDD essentiellement et le reclassement / reconversion de 3 agents. La structure finance à hauteur de 55%.
- **La ville de Meaux et la Communauté d'agglomération (CA) du Pays de Meaux.** Les objectifs sont pour l'instant globalement atteints à mi-parcours. Pour rappel, les axes privilégiés étaient le recrutement de 12 agents dont 6 apprentis et le reclassement / reconversion d'agents via 40 actions (tutorat, bilans de compétences...). La structure finance à hauteur de 51%.
- **Le CA Grand Paris Sud.** Les objectifs sont globalement respectés à mi-parcours. Pour rappel, les axes privilégiés étaient le recrutement de 9 apprentis et 9 contractuels et le maintien dans l'emploi de 48 agents via des aménagements de postes. La structure finance à hauteur de 32,5% (il s'agit d'une primo-convention).
- **Le CH Sud Seine-et-Marne.** Les objectifs sont atteints et celui sur le recrutement est dépassé. Pour rappel, les axes privilégiés étaient le recrutement de 3 apprentis, le reclassement / reconversion d'agents via des études ergonomiques et le maintien dans l'emploi en recourant à un AVP (Auxiliaire Vie Professionnelle). La structure finance à hauteur de 47% (un bémol car il s'agit d'un renouvellement).

Actualités

Le 30 janvier 2023, le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies a publié [un rapport sur la Transformation des services aux personnes handicapées](#). Il indique que souvent les personnes handicapées sont maintenues dans une situation de dépendance et de manque d'autonomie : c'est une vision axée sur la déficience. Cela est contraire à la Convention relative aux droits des personnes handicapées. Le Conseil invite donc à modifier son angle d'attaque et transformer les services aux personnes handicapées.

Le 1^{er} février 2023, [Marine NEUVILLE prenait ses fonctions en tant que nouvelle Directrice du FIPHFP](#) en remplacement de Marc DESJARDIN.

En **mars 2022**, [le Rapport annuel d'activité 2022 du FIPHFP](#) est paru. Le taux d'emploi dans la Fonction Publique continue d'augmenter avec un taux d'emploi direct moyen de 5,45%. L'année 2023 permettra de mettre en œuvre le programme exceptionnel du FIPHFP : accessibilité numérique, parcours professionnel et évolution de carrière des personnes en situation de handicap, le handicap invisible et les nouvelles modalités de travail (télétravail, tiers lieu...).

A compter du **1^{er} avril 2023**, l'AAH (Allocation aux Adultes Handicapés) a été revalorisée par le [décret n°2023-328 du 29 avril 2023](#). Elle passe de 956,65€ à 971,37€ par mois, soit une augmentation de 15,30€. Cette allocation reste toujours en dessous du seuil de pauvreté fixé à 1128€ en 2022.

Le 3 juin sont parus au JO les [décrets 2023-435](#) et [2023-436](#) concernant la réforme des retraites. Cette réforme impacte en partie les agents en situation de handicap. Le secteur handicap de notre Confédération en a fait [une analyse](#).

Le 4 juillet, le ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion a présenté [17 nouvelles mesures favorisant l'emploi des personnes handicapées](#) : développement de l'emploi accompagné, développer l'apprentissage, portabilité des équipements, référent handicap...

Le 5 juillet 2023, le [Comité National du FIPHFP a été installé](#). FO est représenté par Carine DORMY et Valérie PUJOL.

Le 11 juillet 2023, la Fédération Française Handisport organise en partenariat avec le FIPHFP un [forum dédié à l'emploi au Stade Charléty](#). FO était représenté par Laure BEYRET.

A compter du **1^{er} octobre 2023**, le [décret n°2023-360 du 11 mai 2023](#) entérine la suppression de la prise en compte des revenus du conjoint dans le calcul de l'AAH d'une personne handicapée en couple. De même le plafond de ressources applicable aux couples est supprimé.



Evénements :

Du 1^{er} février au 30 avril 2023 : [Campagne de déclaration annuelle d'obligation d'emploi des travailleurs handicapés](#)

Le 26 avril 2023 : [Réunion de la CNH \(Conférence Nationale du Handicap\)](#).

Le 27 juin 2023 : Réunion des représentants FO siégeant au FIPHFP

Le 10 juin 2023 : [Nuit du handicap](#)

A venir... :

Du 20 au 26 novembre 2023 : [SEEPH \(Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées\)](#) et [Duo Day \(23 novembre\)](#)